

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 15.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 6: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	
Un an . . .	fr. 18.00
Six mois . . .	9.00
Trois mois . . .	5.00
Un mois . . .	1.50
ETRANGER	
Un an . . .	fr. 25.00
Six mois . . .	13.00
Trois mois . . .	8.00

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Où vont les aliments

La manœuvre des spéculateurs qui dirigent le parti agraire, si elle n'est pas très apparente, n'en est pas moins extrêmement simple.

Pour produire la hausse des matières alimentaires provenant de l'agriculture ils s'efforcent d'empêcher les produits du sol d'autres pays de pénétrer en Suisse en les arrêtant à la frontière par des tarifs douaniers toujours plus élevés et d'autre part ils réclament les plus grandes facilités pour exporter les produits du sol suisse.

Empêcher la nourriture d'entrer chez nous et envoyer au dehors celle que nous avons, il n'y a rien de tel pour causer sa rareté et la hausse des prix.

Cette action des agrariens est facilement démontrée par les chiffres. Voici, en nombres ronds, quelles ont été les exportations des produits alimentaires de provenance animale pendant les 5 dernières années.

Année 1910:	100 millions de francs
" 1911:	108 " "
" 1912:	118 " "
" 1913:	121 " "
" 1914:	120 " "

On constatera qu'en 5 ans seulement, les exportations d'aliments provenant d'animaux ont augmenté de 20 millions et qu'en 1914, alors que le pays était menacé de famine, on a exporté, à un million près, la même quantité d'aliments qu'en 1913 et deux millions de plus qu'en 1912.

Et, chose plus extraordinaire encore, pendant le dernier trimestre de 1914, soit à un moment extrêmement critique, les exportations de lait condensé ont dépassé de 3 millions celles de l'année 1913 pendant le même trimestre.

Voici toujours en chiffres ronds les exportations des laits condensés pendant ces dernières années.

Année 1910:	31 millions de francs
" 1911:	38 1/2 " "
" 1912:	47 " "
" 1913:	44 " "
" 1914:	47 1/2 " "

Pour les fromages, on arrive à peu près aux mêmes constatations. Voici les chiffres:

Année 1910:	62 1/2 millions de francs
" 1911:	63 " "
" 1912:	64 1/2 " "
" 1913:	69 1/2 " "
" 1914:	66 " "

Ainsi, tandis que la guerre arrête presque complètement les importations et que le public affolé se pressait dans les magasins alimentaires, les spéculateurs recevaient l'autorisation de vider le pays et les autorités mettaient à leur disposition une somme de 15 millions pour faciliter leurs opérations.

M. Laur, dans la Suisse allemande, M. Chuard, conseiller d'Etat, dans la Suisse française, appuyés des gros propriétaires terriens et du parti gouvernemental sont les grands artisans de cette besogne.

Apprêtez-vous donc, citoyens, qui voyez vos salaires abaissés ou supprimés, à payer plus cher désormais, lait, beurre, fromage, viande, légumes, et si cela peut vous consoler, dites-vous que ce n'est pas perdu pour tout le monde et, qu'en démocratie, on a les autorités qu'on mérite.

C. NAINÉ.

Echos de la guerre

Un appareil pour tirer contre les avions et les dirigeables

Un jeune inventeur italien vient de prendre des brevets pour une machine destinée à tirer contre les avions et les dirigeables.

Cet appareil consiste en une base plate et circulaire surmontée d'une plate-forme sur laquelle sont fixées quatre mitrailleuses équidistantes.

La base et la plate-forme peuvent être inclinées à volonté, au moyen d'un appareil spécial, de la position horizontale à la position verticale.

Un objectif permet à l'opérateur d'observer l'espace et de donner à l'appareil l'inclinaison voulue avec une précision mathématique.

Le jeu dangereux de l'Allemagne

«Las Noticias» (Barcelone):
Ce journal estime que l'Allemagne, obligée à chaque instant de dégarnir un front

pour porter des renforts sur un point donné, joue de cette manière un jeu très dangereux.

Ce jeu d'équilibre et d'économie des forces, écrit le journal, que l'Allemagne a mené depuis le début de la guerre avec des contingents modestes, comparés aux troupes ennemies, doit avoir pour résultat de rendre très pénible et très difficile la tâche de ses armées, sans compter les échecs de réelle importance auxquels elle peut être exposée.

Ce système de tactique est ce que l'on appelle en bon espagnol: «Déshabiller un saint pour en vêtir un autre».

Le pain de l'avenir

Du «Berliner Tageblatt»:

Nous sommes en mesure d'annoncer que les différents essais tentés depuis quelques mois pour obtenir du pain avec de la farine non monopolisée viennent enfin de donner d'heureux résultats. Les recherches poursuivies sous la direction du docteur Foorntz ont permis de fabriquer un pain qui ne contient pas un atome de farine, blé, orge ou seigle. Ce pain, non seulement est bon, mais même succulent. Il est très blanc, très nourrissant, très facile à digérer et même à acheter à raison de la modicité de son prix. Sa formule restera naturellement secrète pendant la durée de la guerre, mais nous pouvons affirmer que les matières premières entrant dans sa composition existent en grande quantité en Allemagne. Le pain de l'avenir n'est pas tributaire de l'étranger.

La liberté en Suisse

Sous ce titre, M. F.-L. Schulé, rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel», écrit dans ce journal:

La suppression durant deux mois du «Petit Jurassien» est une triste affaire, plus triste encore pour le Conseil fédéral que pour le journal supprimé.

Elle s'est opérée parce que le «Petit Jurassien» a critiqué l'attitude du Conseil fédéral; on a tenté de la justifier par une note aux termes de laquelle le journal de Moutier aurait représenté le Jura bernois comme l'Alsace-Lorraine de la Suisse. Ce n'était pas vrai. Le dit journal avait déclaré que le Jura bernois était l'Alsace-Lorraine du canton de Berne. Il y a une grosse différence.

Les sentiments de certains Jurassiens à

l'égard du canton dans les limites duquel ils sont compris ne nous regardent pas. Il en va autrement de la prétention du Conseil fédéral à ne pas vouloir être critiqué, car elle ne tend à rien de moins qu'à priver d'une façon abusive le peuple suisse de son droit de contrôle sur les actes de ses mandataires. A Berlin, à Petrograd, à Constantinople, ce droit est reconnu au parlement, et encore... En Suisse, il est l'apanage de tous les citoyens et doit le rester tant que nous serons régis par la constitution fédérale actuelle.

Si l'on ne pense plus ainsi à Berne, si le Conseil fédéral n'a pas le sentiment d'avoir outrepassé ses pouvoirs dans l'affaire du «Petit Jurassien», c'est que les sphères fédérales n'ont plus la claire vision de ce qui doit être.

Déjà la presse jurassienne a protesté, dans la résolution dont nous avons reproduit mardi le texte, contre ce qu'elle appelle très justement une mesure entachée d'arbitraire. Est-il besoin de rappeler que notre pays n'est pas en état de guerre et que soixante-huit années se sont écoulées depuis la disparition de son régime oligarchique d'avant 1848? Et le Conseil fédéral ne sait-il pas que dans l'un des Etats belligérants, en Angleterre, les journaux discutent très librement les actes du gouvernement et qu'il n'y est pas question de les suspendre ou de les supprimer pour un certain temps, pas plus d'ailleurs qu'en Serbie, un autre des Etats en guerre? S'il ignore ces faits, nous les portons à sa connaissance; s'il les connaît, nous ne nous expliquons pas qu'il veuille ramener nos libertés en arrière de celles dont on jouit dans les deux monarchies précitées.

On ne s'explique pas non plus que le Conseil fédéral n'ait point encore aboli la censure politique. Qu'il y ait une censure pour les affaires militaires, chacun le comprend, chacun l'approuve; mais la censure politique!...

Sa disparition sera un soulagement pour tous les citoyens qui sont encore des hommes. Car l'œuvre de la censure a été néfaste en Suisse. Elle est responsable pour une part de la division qui a un moment séparé les esprits dans notre pays. Elle a déshonoré ou ridiculisé nos institutions et notre vie nationale, soit par son évidente partialité en faveur de l'Allemagne, soit par les agissements de certains de ses grands hommes, assez pareils en discernement et en doigté à des rhinocéros qui se mettraient au piano.

La résistance socialiste en Italie

Le parti socialiste depuis le premier août dernier, mène une ardente campagne contre tout projet de guerre. Dès la première heure il a estimé que la liberté ne s'acquiert point par des mitrailleuses; il s'est rappelé surtout que le prolétariat, aussi longtemps qu'il devra courber le joug sous la puissance capitaliste, ne peut songer à la liberté. Nous avons voulu rester fidèles à l'esprit de l'Internationale et reconnaissant dans la guerre une manifestation du régime capitaliste et impérialiste, nous avons voulu la combattre par tous les moyens.

La campagne de Libye a ouvert les yeux à des milliers et des milliers d'Italiens, même à des bourgeois. Elle nous a coûté des centaines de millions, des dizaines de milliers de vies, elle nous coûte encore de l'or et du sang à l'heure actuelle. Elle a appauvri le pays, provoqué une crise dans l'industrie, et... enrichi un certain nombre de banquiers et de spéculateurs.

Une nouvelle campagne ne pourrait qu'achever notre ruine et nous mener à la faillite même si elle nous était favorable.

On nous parle du Trentin et de Trieste. Mais pourquoi donc ne réclamions-nous pas aussi que la France nous rende toute la côte, jusqu'à Nice, la Suisse le Tessin, Mesocco, Bregaglia, Poschiavo? Malte et la Corse sont-elles peut-être terres anglaises ou françaises? Et puis, le sort des prolétaires sera-t-il meilleur s'ils deviennent Italiens? Nos charges sont énormes, notre instruction retardée, nous émignons parce que la patrie ne peut nous nourrir. Tout l'irréductible n'est en dernier ressort que de l'impérialisme à peine dissimulé.

Bref, nous avons résolu de lutter contre toute entreprise belliqueuse. Nous l'avons fait avec la dernière énergie, multipliant les conférences, les brochures, intensifiant la presse, l'illustration. Toute l'Italie a été secouée par notre propagande. Nos adversaires ont fini par employer les voies de fait. C'est presque toujours ce qui arrive. Quand on se sent incapable de lutter au moyen de la raison on recourt aux canons, aux fusils, à la prison. Cela devait conduire le gouvernement à nous approcher tout doucement de l'état de siège.

Il a limité, presque supprimé le droit de réunion et la liberté de la presse.

Cela n'a pas empêché plusieurs de nos sections d'organiser des manifestations malgré la défense.

La plus imposante de ces protestations fut certainement celle de dimanche dernier, à Milan. Notre manifestation avait été interdite. Cela ne nous empêcha pas de déclarer que nous ne tiendrions pas compte de cette défense.

Le préfet Pannizardi organisa un vaste plan militaire et fit venir de Côme et de la frontière des régiments et des escadrons. Il y avait bien 10,000 hommes de troupe à Milan sans compter les carabinieri et la police. Toutes les rues conduisant à l'amphithéâtre où devait avoir lieu la manifestation étaient occupées militairement. Tous les édifices publics étaient gorgés de monde.

Quand Serati arriva il fut reçu par des cris enthousiastes, mais les commandants ne lui permirent pas de s'arrêter. Plus loin il voulut parler. La cavalerie repoussa la foule qui l'entourait. Serati se dirigea alors vers la place Volta. Il est accueilli aux cris de: «A bas la guerre! Vive la liberté!» Il fit là un discours aussi énergique que bref, puis ce fut le député Bussi qui termina son cri de protestation par ces mots: «Milan socialiste et prolétaire, surveillée par l'armée, lance à toute l'Italie son cri de révolte contre toute violence». Luigi Molinare qui lui succéda s'écria: «Si nous violons la loi en nous réunissant, ceux qui nous ont donné l'exemple sont ceux qui les premiers devraient la respecter. L'automobile est suivie de 2000 personnes chantant l'hymne des travailleurs. Le cortège rencontre un groupe de soldats qui sourient quand on crie: «Vive les fils du peuple, à bas la guerre!»

Vers la place Castello un long cortège marche calmement, suivi d'un escadron. Le député Dosi demande au capitaine de charger la foule. L'officier refuse et la foule applaudit.

La cour de l'hôtel municipal est envahie et les discours recommencent depuis le balcon du Palazzo Marino. La police arrive, armée de bâtons. Il y a des coups. Le député Bussi réussit à convaincre le commissaire de retirer les agents. Comme ceux-ci veulent revenir une deuxième fois à la res-



LE TRIOMPHATEUR

(L'AVANTI, Milan)

cousse, le syndic donne l'ordre au portier de fermer à clé toutes les portes. Les policiers firent un nez!

Et pendant ce temps six autres manifestations s'organisaient et provoquaient de mêmes incidents. Il y eut une vingtaine d'arrestations.

Le lendemain le comité de la section milanaise décidait de récidiver et d'intensifier la propagande contre la guerre et contre le décret liberticide de Salandra. On voit ainsi comment les socialistes italiens sont au poste.

PACE.

NOUVELLES SUISSES

La santé des troupes. — L'état sanitaire de la troupe peut être considéré comme très satisfaisant, en général. Les cas de maladies contagieuses, annoncés dans le courant de la semaine écoulée, sont les suivants: Typhus, 2 cas; scarlatine, 12 cas; diphtérie et rougeole, chacun 1 cas; oreillons, 10 cas; méningite cérébrospinale, 4 cas. De ces 4 cas, 2 se sont déclarés à Coire, un dans les environs de Morat, un à Genève; il ne s'est pas produit de nouveau cas à Zurich et les autres sont heureusement jusqu'à présent restés isolés.

Des six décès annoncés durant la même période, un a été provoqué par la pneumonie, un par pleurésie purulente, un par la tuberculose généralisée, 2 par la méningite tuberculeuse, un par la méningite cérébrospinale; ce dernier cas est celui d'un cycliste de la Compagnie cycliste 1, tombé malade peu de jours après son licenciement.

Le Médecin d'Armée.

Finances fédérales. — Selon le rapport de gestion sur le contrôle des finances en 1914, la dette de la Suisse atteignait à fin 1914 224,810,000 fr., contre 146,270,000 fr. en 1913. Le montant des divers emprunts était au 31 décembre 1914: 3 % 1897 de 20,200 mille fr.; 3 % de 1903 de 68,110 mille fr.; 3 1/2 % de 1909 de 25 millions; 4 % de 1913 de 31,500 mille fr., et les deux emprunts de la mobilisation 5 % 1914 de 80 millions.

Postes. — Il résulte du rapport de gestion pour 1914 de l'administration des postes, approuvé vendredi matin par le Conseil fédéral, que, malgré la guerre, le nombre des lettres a augmenté sur un total de 227 millions 220,185 de 10,963,143, et le nombre des paiements par chèques postaux, sur un total de 8,999,407, de 126,254. Par contre, les cartes postales, avec un total de 76 millions 717,876, ont subi une diminution de 35,825,928. Il a été transporté 66,739,204 imprimés, soit 21,277,194 de moins qu'en 1913. Mandats d'encaissement 3,378,428, soit 85,292 de moins qu'en 1913. Paquets 35,419,270, soit 5,687,625 de moins qu'en 1913. Par contre, le nombre d'envois de journaux suisses soumis à la taxe a augmenté de 8,052,665 et atteint le total de 217 millions 502,629. Les mandats en Suisse accusent une diminution de 327,701 avec un total de 5,593,396. Cette diminution est due en bonne partie au développement des chèques postaux.

La vente des pâtes alimentaires. — L'Union des fabricants de pâtes alimentaires a envoyé à tous les épiciers une circulaire pour les informer que les ventes ne se feront plus qu'au comptant.

Une famille suisse assassinée. — La légation de Suisse à Washington communique au Département politique fédéral qu'au commencement de février un habitant d'El Corpus (Honduras), nommé Bernhard Wögel, dont on ne connaît pas exactement la nationalité, mais qu'on croit originaire du canton de Glaris, a été assassiné avec sa femme et ses enfants.

— o —

ZURICH. — *Un enfant sous une voiture.* — A Altstaetten, une fillette de 6 ans traversait la rue quand une voiture survint. Le cocher ne put pas arrêter ses chevaux et le véhicule passa sur l'enfant, qui fut grièvement blessée.

ZOUG. — *Déraillement.* — Près de la station de Nidfurn, une voiture automotrice et plusieurs wagons de marchandises du chemin de fer routier Baar-Münzingen ont déraillé dans une courbe. Il y a quatre blessés.

COIRE. — *Invasion de renards.* — Des renards se montrent en très grand nombre dans les environs de la ville de Coire. Ils font de grands ravages dans les poulaillers.

SCHWYTZ. — *Pas d'examen scolaires.* — Le conseil scolaire de Schwytz a décidé de renoncer ce printemps aux examens finaux des écoles en raison des restrictions apportées au programme d'enseignement par suite des cantonnements militaires établis dans les bâtiments scolaires.

VAUD. — *Condamnation.* — Le tribunal territorial 11, siégeant à Lausanne, a condamné à trente francs d'amende et aux frais fixés à 5 fr. M. Ulrich Gaillard, reconnu coupable d'avoir enfreint la décision du Conseil fédéral en date du 5 février 1915, interdisant le journal «Helvétie», en publiant sous le titre «Justice» une continuation du journal interdit. Le tribunal a acquitté deux autres prévenus accusés d'infractions analogues.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — *Orphéon mixte.* — C'est ce soir samedi, qu'aura lieu le grand concert offert par l'Orphéon mixte à ses membres protecteurs. Les auditeurs passeront sans doute quelques belles heures car, nous dit-on, le programme de ce concert est fort joli et a été étudié avec tous les soins possibles.

Les membres protecteurs, qui par oubli n'auraient pas reçu leur carte d'invitation peuvent la réclamer à M. Paul Chard, président de la société.

— *Le concert de l'Orchestre.* — Il aura lieu dimanche soir 21 courant au Casino avec le gracieux concours de solistes de mérite. Le programme comporte dix numéros, il est varié, on ne saurait le désirer mieux. Et n'oublions pas surtout que le produit sera affecté à l'œuvre communale de secours.

Nous ne saurions donc assez recommander, aux personnes dont la bourse n'est pas absolument plate, d'assister au concert de l'Orchestre dimanche soir; elles en ressortiront enchantées et auront accompli un beau geste de solidarité.

Les lecteurs du Locle, Neuchâtel et St-Imier sont rendus attentifs aux annonces les concernant.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Santé publique. — Pendant l'année 1914, il a été enregistré dans le canton 800 mariages, 2520 naissances et 1822 décès.

Parmi les mariages, on en compte 184 dans le district de Neuchâtel, 77 dans celui de Boudry, 108 dans le Val-de-Travers, 42 dans le Val-de-Ruz, 113 dans le district du Locle et 276 dans celui de La Chaux-de-Fonds.

Les naissances du sexe masculin sont au nombre de 1343, celles du sexe féminin de 1177. Les mort-nés, au nombre de 95, forment le 3,7 % du total.

On compte 79 naissances illégitimes et 22 naissances multiples.

— Absolument certain... du reste, nous avons parlé dans notre langue et elle ne la connaît point; puis, nous l'eussions entendue dès notre arrivée, car c'est une jeune personne qui ne se gêne pas pour ses voisins. Ecoutez!

Après un bruit de chaises qu'on bouscule, un refrain fredonné entre deux exclamations d'humeur et de soupirs de lassitude, arriva distinct, comme si la cloison mince qui séparait les deux mansardes s'était abattue, aux oreilles d'Olga.

— Je ne puis t'achever l'histoire ici, murmura-t-elle; je ne me fie point aux oreilles qui ne comprennent point mes paroles; je te raconterai le reste dans deux jours, quand je reviendrai.

— Je désirerais bien cependant la connaître jusqu'au bout dès ce soir; pourquoi ne descendrais-je pas avec toi, et ne me la dirais-tu pas en nous égarant dans quelque avenue déserte? La pluie a cessé, il doit faire bon dehors.

— C'est faisable... Mais l'heure marche, je ne voudrais point rentrer trop tard.

— Tu es rentrée plus tard déjà.

— Tu as raison, viens donc.

Pierre Skopine glissa le portemanteau sous son traversin, éteignit la bougie.

Et il descendit derrière Olga, après avoir fermé sa porte à double tour.

VI

Mlle Fernande Pernier la bruyante voisine de l'étudiant russe, était une petite modeste, aussi peu vertueuse qu'elle était jolie, avec sa mine friponne aux grands yeux toujours

Parmi les décès, on en compte 949 du sexe masculin, et 873 du sexe féminin.

Le mort-nés forment le 5 % du total.

Le nombre des décès causés par des maladies infectieuses a été de 428, à savoir: Les décès par suite d'affections des organes de la respiration (pneumonie croupieuse et tuberculose non comprises) sont au nombre de 120.

Les affections des organes digestifs (gastro-entérite des enfants non comprise) ont occasionné 94 décès.

Les décès par suite d'affections des organes de la circulation sont au nombre de 296, dont 56 par vices acquis des valvules du cœur; ceux provoqués par des affections du cerveau et du système nerveux en général sont au nombre de 142, dont 67 par suite d'hémorragie cérébrale et 10 par suite de convulsions.

On compte 27 suicides, 19 décès par suite d'alcoolisme et 49 par suite d'accidents.

Les tumeurs malignes (cancer, sarcomes, etc.) ont occasionné 158 décès.

D'après l'âge, les décès se répartissent comme suit:

De 0-1 an, 179, soit le 10,3 %; de 1-5 ans, 77, soit le 4,4 %; de 6-20 ans, 116, soit le 6,7 %; de 21-40 ans, 227, soit le 13,1 %; de 41-60 ans, 413, soit le 23,9 %; de 61-80 ans, 569, soit le 32,9 %; de 81 ans et au delà, 142, soit le 8,2 %; âge inconnu, 4, soit le 0,23 %.

Longévité. Le plus âgé des vieillards décédés est une femme qui avait atteint l'âge de 96 ans.

LE LOCLE

Conseil général. — Séance du 19 mars. Présidence du Dr H. Steinhäuslin, président. 25 membres sont présents.

M. le président prononce un discours pour honorer la mémoire de M. Fritz Huguenin, conseiller général, décédé il y a quelque temps. M. F. Huguenin était le doyen des membres de notre pouvoir législatif communal. Ce fut un citoyen dévoué, qui en son temps s'est occupé de la Commission scolaire, du Musée du Technicum, etc. En terminant, M. le Dr Steinhäuslin invite l'assemblée à se lever en l'honneur du défunt.

Crédits supplémentaires pour 1914. — M. Alb. Piguet, président du Conseil communal présente un rapport détaillé concernant les dépenses supplémentaires faites par la Commune durant l'exercice écoulé. Le total des sommes dépassant les prévisions du budget s'élève à la somme de fr. 36,105,73. Pour couvrir ce déficit extra-budgétaire, un crédit équivalent à cette somme est voté à l'unanimité. Cet excédent de dépenses est dû en grande partie aux frais extraordinaires résultant des mesures qui, dans cette période de guerre, durent être prises pour faire face aux événements.

Demande de crédits pour prêts aux locataires. — Après un exposé fait par M. le président du C. C., un crédit de 20,000 fr. est voté afin de pouvoir venir en aide aux locataires arriérés dans le paiement de leur location. Des prêts sans intérêt leur seront accordés pour un délai maximum de trois ans.

Notre camarade GrosPierre fait un exposé intéressant, concernant le travail que la Commission de conciliation est en train d'accomplir au sujet de cette question des loyers. 160 cas jusqu'à présent, ont été réglés par elle. La somme totale des prêts accordés, ascende à ce jour à plus de 3000 fr. Il estime que cette commission joue un rôle des plus utiles et que le travail qui se poursuit sans relâche entre propriétaires et locataires donne des résultats plus que satisfaisants.

Demande de crédit pour trottoirs et perrons de l'Hôtel de Ville, Grande-Rue 11 et 12. — Il s'agit du dallage des trottoirs qui entourent l'Hôtel de Ville, de la transformation du perron de la gendarmerie et de la réfection du perron de la Maison com-

munale. Pour ces travaux, devenus aujourd'hui nécessaires, un crédit de 8900 fr. est accordé. Des chômeurs seront employés pour l'exécution de ces travaux.

Extension des réserves à l'Usine centrale électrique. — Un crédit de 45,000 fr. est voté en vue de l'installation d'un deuxième groupe convertisseur triphasé continu à l'Usine centrale électrique. Cette extension est nécessitée par le fait que, suite de la consommation croissante de l'énergie, l'installation actuelle risque de devenir insuffisante. Il importe donc d'étendre les réserves. Cette somme de 45,000 fr. sera couverte par voie d'emprunt.

Demande d'agrégation. — M. Chuat, Paul-Gustave, sa femme et ses trois enfants, originaires du canton de Vaud, sont agrégés à la Commune par 23 voix.

Interpellation. — Notre camarade J. Humbert constate avec plaisir que le Conseil communal, dans cette période malheureuse, a su prendre d'excellentes mesures dans le but de venir en aide à la population; mais toutefois une chose l'étonne: c'est l'attitude que le Conseil communal a eue dans la question des farines «communales» et les Coopératives réunies. Il paraît, dit notre camarade, que notre autorité exécutive n'a pas voulu livrer à cette société, la part de farine qui, de droit, revient aux contribuables locaux, et il sont nombreux, qui se servent à la Coopérative, c'est-à-dire dans leurs propres magasins. Il serait nécessaire d'avoir quelques renseignements à ce sujet.

M. A. Piguet, au nom du C. C., répond qu'il n'est pas aisé de répondre de but en blanc à cette interpellation. La question est complexe et demande une certaine préparation. Il propose que cette affaire soit renvoyée à la prochaine séance et qu'elle soit portée à l'ordre du jour. Adopté.

Impositions 1915. — Le camarade J. Béguin demande au Conseil communal de recommander à ses délégués à la Commission de taxation d'agir avec beaucoup de clémence et de délicatesse à l'égard des nombreux contribuables qui sont frappés par la crise. Il faut que l'on n'oublie pas que nombre d'ouvriers ne reçoivent qu'un très petit salaire et que la vie ne cesse de renchérir terriblement!

NEUCHÂTEL

Contre la teigne. — Afin de combattre énergiquement l'épidémie de teigne qui sévit actuellement, le Conseil communal a, sur le préavis de la Commission de salubrité publique, pris les décisions suivantes:

1. Tous les enfants atteints ou suspects d'être atteints de teigne doivent se rendre sans retard à la Policlinique spéciale installée à l'ancien Hôpital de la Ville pour y être examinés et traités par les médecins désignés à cet effet.

Les consultations auront lieu le lundi et le vendredi à partir de 3 heures de l'après-midi.

2. Les enfants reconnus atteints de teigne sont tenus de se soumettre au traitement prescrit par les médecins de la Policlinique.

3. Pendant toute la durée du traitement, les malades devront porter le pansement occlusif qui leur sera appliqué par le médecin traitant.

4. La Commune prendra à sa charge les frais de traitement des enfants dont les parents ne sont pas en situation de les supporter.

5. En cas de non-observation des décisions ci-dessus, les parents des contrevenants sont passibles des pénalités prévues par la loi sur la police sanitaire.

Concert. — La société du Grütli-Männerchor de Neuchâtel organise, pour le dimanche 21 courant, à 8 heures du soir, une soirée-concert à Beauséjour. Entrée: 50 ct.

Le bénéfice de cette soirée est destiné à la caisse de secours des sans-travail de la

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

29

BAISER DE MORT

par

Georges MALDAGUE

(Suite)

Elle avait à peine descendu deux marches de l'escalier que la voix de son ami se fit entendre derrière elle:

— Olga!

— Quoi donc?

— Une question...

Elle rentra, derrière lui, dans la chambrette de l'étudiant.

Celui-ci poussa la porte.

— Qu'a-t-on fait du cadavre? interrogea-t-elle à voix basse; tu ne me l'as pas dit.

— C'est vrai... la comtesse sortait ainsi, la nuit, pour aller le chercher...

— Parle moins haut! fit Pierre avec un geste brusque, ma voisine est rentrée.

La jeune fille tendit l'oreille.

— En effet... Comme tu es peu chez toi ici, mon ami...

— Pas du tout, lorsqu'elle est là...

Heureusement, elle part à son atelier dès huit heures du matin et veille par moments, comme maintenant, jusqu'à dix heures du soir.

— Tu es certain qu'elle vient seulement de rentrer?

agaçants, son nez aux fines narines roses et son menton à fossette.

Quoiqu'elle eût à peine vingt-deux ans, bien des aventures avaient déjà marqué l'existence de Mlle Fernande.

Dix fois, et toujours sincèrement, son cœur avait battu dans un élan de passion insensée, une de ces passions qui ne résistent point à l'abandon et qui semblent, en cas d'abandon, avoir pour conclusion fatale le suicide.

Jamais Fernande n'était arrivée pourtant jusque-là.

Un amour enterré, un autre succédait, cet autre toujours plus ardent, plus vrai que le précédent.

Depuis trois mois qu'elle habitait la maison de la rue Cardinet, où elle venait échouer, dans un moment de «dèche», la modiste semblait vouloir se ranger, rentrant à heures fixes et ne recevant personne.

Le seul homme à qui elle parlait dans la maison, c'était son voisin de logis, le jeune Russe, externe à l'hôpital Beaujon.

Pierre Skopine n'était cependant pas communicatif.

Il avait fallu toute la diplomatie de la jolie fille, toutes ses agaceries dissimulées avec l'habileté qu'ont les femmes accoutumées à entortiller les hommes, pour qu'il fit attention à elle.

Pierre, depuis deux ans qu'il étudiait la médecine à Paris, n'avait point eu ce qu'on appelle une maîtresse.

Liaisons de huit jours, d'un mois tout au plus, où le sentiment n'entraînait pour rien, celles qu'il avait nouées.

Si, en dehors des enthousiasmes de son rêve politique, son cœur battait, il en dissi-

mulait soigneusement les élans, regardant cette faiblesse presque comme un crime dont il n'osait se faire l'auteur.

C'est que c'était presque un crime aussi, cet amour enfoui au plus profond de lui.

La femme qui l'avait fait naître s'appelait Olga... la fiancée de son frère.

Amour sans espoir, il le savait.

Ivan Skopine disparu, Olga ne lui apparaîtrait point.

Elle était de celles-là, fidèles au souvenir de l'homme à qui elles avaient donné leur foi, qui ne permettent jamais à un autre de prendre sa place dans leur pensée.

Cette place qu'Yvan y tenait sans partage, elle ne la céderait peu à peu qu'à cet autre amour, aussi ardent et indomptable, l'amour de la liberté.

Le nihiliste en deviendrait plus implacable et plus farouche.

Qui, Olga ne resterait pour lui qu'une amie.

Et, eût-il sincèrement voulu qu'elle fût autre chose?

N'eût-il pas cru manquer à la mémoire de son frère en cherchant à le remplacer auprès de celle qu'il avait aimée?

Jamais Olga Raminoff ne saurait la vérité. Lui trouverait encore de la douceur dans les amertumes de cette passion ignorée.

Et, s'il mourait comme Ivan, en défendant leur cause, à l'heure dernière, le nom de la femme que l'un et l'autre auraient chérie monterait à ses lèvres sans qu'un remords vint le troubler.

(A suivre.)

ville. Invitation cordiale à tous les camarades et au public en général. On aidera ainsi à soulager des misères tout en passant quelques heures agréables. Programme à l'entrée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Déclarations d'impôts

Ces jours-ci, chaque citoyen reçoit son formulaire de déclaration d'impôt à remplir et à retourner à la préfecture. De divers côtés des camarades viennent nous demander des renseignements à ce sujet. Dans le but de leur être utile, nous avons le plaisir de leur annoncer que, dès lundi 22 courant, de 8 à 10 h. du soir, une commission siègera au Cercle Ouvrier, chaque soir, et donnera toutes les explications nécessaires.

Prière aux intéressés de se munir de leur feuille d'impôt d'Etat de l'année dernière.

La Commission.

N. B. Aucun recours n'est possible si, au préalable, le citoyen n'a pas rempli et retourné sa déclaration dans le temps prescrit.

Le prix du pain. — Pour éviter une hausse subite et importante du prix du pain, au moment où les farines payées fr. 46.— les 100 kilos seront épuisées et où l'on devra panifier le stock acheté au cours suivant de fr. 51.—, la Commission économique a décidé que les réserves de farine de la Commission de ravitaillement seront cédées aux boulangers au prix moyen de fr. 48.50 les 100 kilos. Le prix du pain correspondant est de 46 centimes le kilo et il entrera en vigueur lundi 22 courant. Il pourra être maintenu aussi longtemps que durera le stock qui existe actuellement au prix moyen de fr. 48.50.

La montre bon marché. — Il a été constitué définitivement à La Chaux-de-Fonds, sous le nom de l'Industrielle, la société fondée sous le patronage de l'Association des fabricants d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, avec le concours et la garantie de la Commune, pour occuper les chômeurs horlogers à la fabrication d'une montre ordinaire.

Le président du Conseil d'administration est M. G. Eberhard, fabricant d'horlogerie.

Examens de fin d'année. — Le Conseil scolaire a fixé comme suit le plan des examens annuels pour 1915 dans les écoles primaires:

Mardi 30 mars, en ville, examens des travaux à l'aiguille en 1^{re}, 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} années.

Mercredi 31 mars, à 2 heures, examen des ouvrages des classes des environs.

Jeudi 1^{er} avril, à 2 heures, certificat de sortie: examen d'ouvrages pour toutes les élèves de 5^e, 6^e et 7^e années.

Lundi 5 avril, à 7 h. $\frac{3}{4}$, examen du certificat de sortie: élèves de 5^e année et environs.

Les élèves appelés au certificat d'études, exceptés, toutes les classes ont congé ce jour-là.

Mardi 6 avril, à 7 h. $\frac{1}{2}$, examens de certificat de sortie: élèves de 6^e et 7^e années; à 2 h., examen de dessin pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e primaires.

Jeudi 8 avril, dès 8 heures, ville et quartiers, examens de calcul mental, de composition et d'orthographe.

Vendredi 9 avril, dès 8 heures, examens d'arithmétique pratique, dès 2 heures après-midi, en ville, examens de lecture, écriture et branche orale désignée par le Conseil scolaire.

Samedi 10 avril, dès 8 heures, dans les quartiers, examens d'écriture, lecture et branche orale, désignée par le Conseil scolaire.

Samedi 17 avril, à 8 heures, ville et quartiers, remise des bulletins aux élèves, licenciement.

Lundi 3 mai, inscription des nouveaux élèves.

Mardi 4 mai, à 8 heures, ville et quartiers, commencement des leçons.

Cercle ouvrier. — Pour rappel, le concert de demain soir, donné par l'orchestre «La Symphonie». (Voir aux annonces.)

Parti socialiste. — Les membres du Parti socialiste qui le désiraient pourront s'acquitter du montant de leurs cotisations (1914-1915) en mains du caissier tous les samedis soirs, au Cercle ouvrier, Premier-Mars 15, dès 8 heures et quart. Autant que possible, se munir de son carnet.

Théâtre. — La représentation de la «Marche nuptiale», que donnera, mardi, la troupe de Lausanne, sera le grand événement de notre trop courte saison théâtrale.

Après avoir vu successivement Mmes Thésis et Jane Borgos, nous aurons cette fois la chance d'applaudir ensemble les deux sympathiques artistes, et à côté d'elles MM. Vouthier, Montlouis, etc.

La location est ouverte chez M. Veuve.

Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 8085.30
Vive la «Sentinelle»	7.60
	fr. 8092.90

Chacun veut avoir un ami, mais on ne s'occupe guère d'en être un.

Alphonse KARR.

LA GUERRE

La situation

Le canon tonne de nouveau et très sérieusement dans les Dardanelles. La flotte alliée marque un pas en avant. Les Turcs se vantent de lui avoir causé des dommages. Mais ils ont été encore plus éprouvés.

Les Allemands décrivent en détail leur ligne de combat sur le front russe. Cette ligne n'est pas partout en avant de la frontière sur territoires russes; elle suit la frontière près de Tanroggen dans le nord. C'est là que des troupes russes ont pu pénétrer sur sol allemand ces derniers jours.

Les Russes poursuivent leur offensive, qui paraît réussir sur les rives de l'Orzec. En revanche au nord-ouest d'Ostrolenka, les Allemands annoncent des succès: 1900 prisonniers et quatre mitrailleuses.

Des avions allemands ont de nouveau bombardé Calais et tué sept employés de la gare.

Rien de décisif dans les Carpathes, ni sur le front français.

FRONT FRANCO-ALLEMAND

Communiqué français

A Notre-Dame-de-Lorette, nous nous sommes rendus maîtres des boyaux de communication qui, des tranchées de crête prises par nous, descendaient vers le village d'Abblain. Nous les avons détruites après en avoir tué, chassé ou pris les défenseurs.

En Argonne, entre Bolante et le Four-de-Paris, après un combat très violent, nous avons progressé d'environ 150 mètres.

Dans le bois de Consenvoye, nous avons repoussé, la nuit dernière, une contre-attaque allemande. Nous avons maintenu nos gains du 18 mars.

Aux Eparges, nous nous sommes emparés du saillant est des positions, dans lequel l'ennemi avait réussi à se maintenir depuis les combats du mois dernier. Nous avons repoussé deux contre-attaques dans la journée d'hier et une troisième au cours de la nuit.

Communiqué allemand

Le grand quartier-général communique le 19 mars:

En Champagne, deux attaques partielles françaises ont échoué au nord de Le Mesnil et au nord de Beau-Séjour. Deux officiers français et 70 soldats ont été faits prisonniers. Après avoir éprouvé des pertes sensibles sous notre feu très efficace, l'ennemi s'est retiré dans ses positions.

Au sud-est de Verdun, les Français ont fait plusieurs attaques. Ils ont été repoussés dans la plaine de la Wœuvre. Le combat continue à l'est des Hauts de Meuse.

SUR LE FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

Les Russes à Memel

La situation est encore incertaine près de Memel. Il semble que de petits détachements russes ont pénétré à Memel. Des contre-attaques vont être opérées. Toutes les attaques russes entre Pissek et Orzyc ainsi qu'au nord et à l'ouest de Praznysz, des combats partiels continuent.

Nous nous sommes emparés de plusieurs villages situés sur les hauteurs. Nous avons pris cinq canons et 42 mitrailleuses, des caissons de munitions et nous avons fait une centaine de prisonniers.

A droite du Niémen, des combats se livrent près de Tauroggen et sur le territoire allemand sur les voies conduisant de Gorzda à Memel. Nous avons pris ici deux canons, quatre mitrailleuses, deux automobiles, des chars de munitions et nous avons aussi fait des prisonniers.

A gauche de la Vistule, violent feu d'artillerie.

Sur la Bsoura et dans la région de la Plica, près de Boguslawoff, ainsi qu'à l'ouest d'Opozono et près de Lopuchno, les troupes ennemies qui ont pris l'offensive ont été dispersées sous notre feu.

Sans modification dans les Carpathes et en Galicie orientale.

Près d'Oravosik, nous avons anéanti trois compagnies allemandes qui nous avaient attaqués. Nous avons fait les survivants prisonniers, qui, après un combat à la bayonnette, étaient au nombre de trois officiers et de 93 soldats.

L'attaque des Dardanelles

La flotte alliée a pénétré dans le détroit

On mande de Tenedos à Athènes, que les navires alliés pénétrèrent dans les détroits à 8 heures du matin dans l'ordre suivant: *Queen Elizabeth, Ocean, Inflexible, Agamemnon, Lord Nelson*, et cinq autres navires anglais; puis l'escadre française. Les canons dans le golfe de Sarros, ont bombardé Kildil Bahr par un tir indirect. Les navires se sont alignés de Koum Kalé à Karantina, et avancèrent jusqu'à Cavoforna en faisant sauter la poudrière de la ville de Dardanelles. Les forts répondirent vivement, mais peu d'obus touchèrent les navires. Un navire français a été légèrement avarié. Un obus

éclatant sur l'*Inflexible* fit quelques blessés. La ville de Dardanelles flamba. L'action se termina à 10 h. et reprit la nuit.

La plupart des forts sont sérieusement avariés. (Havas).

EN ALSACE

L'activité des avions français

Suivant les journaux bâlois, un aviateur français a fait beaucoup de mal à Schlestadt en survolant la ville, mercredi après midi vers 4 heures. Il a tué, avec ses bombes, deux personnes et il en a blessé plusieurs autres. De nombreux aviateurs ont plané au-dessus de la plaine d'Alsace, pendant les journées de mercredi et de jeudi. Les Allemands les ont canonnés sans résultat.

Jeudi, vers midi, les aviateurs français apparurent sur la Haute-Alsace et se dirigèrent vers le champ d'exercices de Habsheim, où manœuvraient précisément des contingents allemands. Au premier signal, ces troupes disparurent dans la forêt, sur quoi les aviateurs bombardèrent quatre hangars où ils supposaient probablement des avions allemands. Deux de ces hangars furent démolis et un petit chalet-restaurant gravement endommagé. D'Istein et d'autres points, les aviateurs furent vivement canonnés, mais de nouveau sans résultat.

Les aviateurs se sont alors dirigés sur Altkirch, où ils jetèrent de nouvelles bombes sur la Basse-Ville, sans causer de dommages, car les bombes ont éclaté dans les jardins. Un engin a survolé St-Louis, Lörach et le Wiesenthal.

Dans plusieurs communes de la vallée de Münster, jusqu'ici occupées par les Français et qui viennent d'être reprises par les Allemands, les habitants ont dû être évacués en grande partie. Environ 170 personnes ont été réparties sur différentes communes alsaciennes.

LES DÉPÊCHES

Attaque repoussée en Champagne

PARIS, 20. — (Communiqué officiel du 19, à 23 heures):

La journée a été assez calme sur la plus grande partie du front. Dans la vallée de l'Aisne, combat d'artillerie assez vif. En Champagne, en avant de la cote 196, au nord-est de Le Mesnil, l'ennemi, après un violent bombardement de nos positions, a prononcé une attaque d'infanterie qui a été repoussée. L'ennemi a subi de grosses pertes.

Cuirassés coulés dans les Dardanelles

PARIS, 20. — (Officiel). — Pendant le bombardement des Dardanelles, le 18 mars, le cuirassé français «Bouvet» a été coulé par une mine. Le «Gaulois» a été mis hors de combat par le feu ennemi. Deux cuirassés anglais ont été coulés. L'équipage du «Bouvet» serait en partie sauvé. Les opérations continuent.

PARIS, 20. — (Havas). — Communiqué officiel du ministère de la marine:

Au cours des opérations dans les Dardanelles, le 19 mars, les forces navales alliées ont subi un feu intense et des bateaux se sont heurtés à des mines flottantes dans le détroit.

Les cuirassés anglais et français ont bombardé violemment les forts de Kildil-Bahr, Tchanak, Souandere, Dardanos et le port de Kephez.

Les résultats acquis au cours de cette chaude journée ont coûté des pertes sensibles. Le «Bouvet» a été coulé par l'explosion d'une mine. Le «Gaulois» a été mis momentanément hors de combat par le feu ennemi. La flotte anglaise a également souffert. Deux de ses cuirassés ont été coulés par des mines.

Ces pertes, si pénibles soient-elles, n'arrêteront pas le cours des opérations. Dès que la nouvelle de l'accident du «Bouvet» a été reçue, le ministère de la marine a télégraphié au «Henri IV», qui se trouvait sur les côtes de Syrie, d'aller prendre sa place.

Les renseignements sur le sort de l'équipage du «Bouvet» ne sont pas encore parvenus. Certaines communications permettent de dire qu'une partie de l'équipage, dont l'importance n'est pas précisée, a été sauvée.

L'Irrésistible et l'Africain coulés

CONSTANTINOPLE, 20. — (Wolff). — L'agence Milly annonce que trois cuirassés du type «Irrésistible» et «Africain», qui étaient déjà avariés, ont été coulés la nuit dernière par le feu des batteries turques.

CONSTANTINOPLE, 20. — (Wolff). — Le grand quartier général confirme maintenant la nouvelle, donnée déjà par l'agence Milly, d'après laquelle les navires de guerre anglais «Irrésistible» et «Africain» auraient été coulés.

L'attitude de la Bulgarie

MILAN, 20. — On mande de Bucarest au «Secolo»:

On apprend de Sofia que les préparatifs de la mobilisation sont presque terminés.

On va constituer un grand cabinet de concentration dont ferait partie MM. Danef, Guechof, Malissof et peut-être aussi M. Ghenadief.

La Triple-Entente aurait donné des assurances à la Bulgarie en ce qui concerne la question de Macédoine.

ATHÈNES, 20. — On mande de Sofia au journal «Hestia»: Le gouvernement bulgare semble

se préparer à prendre l'initiative d'un mouvement dans les Balkans. On assure même que des communications seront faites de Sofia aux gouvernements d'Athènes et de Bucarest et que les propositions de la Bulgarie seraient de nature à être acceptées facilement par les deux gouvernements. (Havas).

Les Russes en Prusse

KÖNIGSBERG, 20. — L'agence Wolff apprend de milieux bien renseignés sur la situation dans le district d'Olatzko qu'à la suite de l'entrée des Russes, environ 280 fermes complètes, 234 maisons d'habitation et 570 écuries et granges ont été détruites. Les édifices de culte ont été conservés. D'après les constatations faites jusqu'ici, 450 personnes ont été emmenées par les Russes hors du district, dont 52 femmes et 60 enfants. Jusqu'à maintenant, on n'a trouvé que 32 hommes et deux femmes assassinés. On estime le nombre des personnes qui se trouvent actuellement dans le district à 4000.

La disette à Vienne

Le «Neues Wiener Journal» publie que depuis deux jours, spécialement dans les arrondissements extérieurs de Vienne, la disette est extrême; à certaines heures, il n'y a plus moyen de se procurer du pain à aucun prix. La foule passe de boutique en boutique, sans trouver ni pain ni farine. Le mécontentement de la population viennoise est très vif et le public attend avec angoisse le moment où beaucoup de magasins de denrées alimentaires seront complètement épuisés et où, dans les restaurants, même en payant des prix très hauts, on ne pourra rien avoir.

Dans les cercles compétents, on assure que la disette sera de courte durée et qu'elle diminuera certainement lorsque les autorités auront pris toutes les mesures qui sont actuellement à l'étude pour régler la distribution de la farine. La récente disposition qui ordonne de ne vendre, jusqu'à l'entrée en vigueur des «brodkarten», que les trois quarts de la quantité de pain et de farine vendue jusqu'ici, a pour conséquence que les boulangers ne peuvent plus recevoir la quantité de farine nécessaire pour éviter des incidents déplorablement. Les magasins de pain fermeront dorénavant à 6 heures du soir.

Navires torpillés

GAVEN, 20. — (Havas). — Un vapeur, le «Hyndford», est arrivé légèrement avarié par une torpille qu'il avait reçue tandis qu'il se trouvait au large de Bitchy-Head.

CARDIF, 20. — (Havas). — Le navire «Blue Jack», provenant de La Planta et se rendant en Angleterre avec un cargaison de blé, a été torpillé hier de grand matin, à une quinzaine de milles de Bitchy-Head.

Onze hommes ont été débarqués; 15 autres sont encore à bord du vapeur qui n'a pas encore coulé.

Les socialistes et la guerre

ZURICH, 20. — La direction du parti socialiste suisse a décidé de travailler à la convocation d'une séance du bureau socialiste international. On aurait renoncé à la convocation d'une conférence des socialistes des pays neutres, ainsi que le demandaient les milieux socialistes de Berne et la conférence socialiste de Lugano.

Recettes des C. F. F.

BERNE, 20. — Le total des recettes de transport des C. F. F. l'élève en février 1915 à 12,039,000 fr. contre 13,330,926 en février 1914. Le total des recettes de transport à fin février est de 24,460,000 fr. contre 27 millions 129,462 dans une période correspondante de 1914, soit une moins-value de 2 millions 669,462 fr.

Le total des recettes d'exploitation a atteint en février 12,480,000 fr. contre 13,798,988. Le total à fin février est de 25,266,000 fr. contre 28,072,629 dans la période correspondante de 1914, soit une moins-value de 2,806,629 fr.

Les dépenses d'exploitation ont atteint en février 9,597,000 fr. contre 10,645,685 en février 1914. A fin février, elles étaient de 19,355,000, contre 21,805,347, soit une diminution de 2 millions 450,347 fr.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été en février de 2,883,000 fr. contre 3,153,302 en février 1914.

A fin février, l'excédent des recettes sur les dépenses a été de 5,911,000 fr. contre 6,267,282 francs, soit une moins-value de 356,282 fr.

Navire saisi

LONDRES, 20. — («Corriere della Sera»). — Le navire «Hoheland», avec une cargaison de vivres pour l'Allemagne, a été saisi près des îles Shetland. La cargaison a été débarquée.

Décapité

BELLEGARDE, 20. — Un employé du P.-L.-M. nommé Rachaix, a été atteint par une locomotive en manœuvre. Il a eu la tête séparée du tronc. Trois frères de la victime sont sur le front. Rachaix laisse une veuve et un enfant.

Le danger des fosses à purin

SPREITENBACH, 20. — Un garçonnet, âgé de deux ans est tombé dans une fosse à purin qui n'était pas recouverte et s'est noyé. C'est le troisième cas du même genre qui se produit depuis peu de temps dans le canton d'Argovie.

Palace

Samedi, Dimanche et Lundi

Fille de Prince

Grandiose drame réaliste

Olga la Danseuse

Poignant drame en couleurs 6454

Dame Blonde

Roman policier

Grand Bazar

10, Rue St-Maurice, 10
NEUCHÂTEL

Très grand choix à tous les rayons
La vente se fait sur six paliers

Auto-Cuiseurs

5 MODÈLES
de fr. 14.50 à fr. 38
ARTICLES DE MÉNAGE
Prix très avantageux

Café du Transit

Rue Daniel-Jeanrichard, 35
Ce soir dès 7 heures 3696

TRIPES

Se recommande, Albert Clerc.

Montres au détail, or, argent, métal. **Rhabillages** en tous genres, aux conditions les plus avantageuses. — Se recommande **Ch. L'Éplattener**, rue du Pont 36. 4479

AU GAGNE-PETIT E. Meyer & C^{ie}, Place Neuve, 6. **Lainage, Corsets, Lingerie, Literie, Meubles soignés.**

Horlogerie. On demande à acheter des fournitures et assortiments en tous genres pour l'horlogerie. — S'adresser à M. Landry, rue du Progrès 77. 6451

On demande à acheter une échelle d'appartement et un store de balcon. — S'adresser Eplattures 3, 2^{me} étage. 6453

A louer une chambre meublée à personne solvable. — S'adresser rue du 1^{er} Mars 12, au rez-de-chaussée. 6452

Jolie chambre meublée est à louer à Monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser Temple-Allemand 107, au 1^{er} à droite 6417

Chambre. A louer une belle chambre à personne solvable et travaillant dehors; bas prix. — S'adresser Nord 163, au 1^{er} étage à gauche. 6436

A louer pour le 30 avril 1915, beau rez-de-chaussée de 3 pièces, bout de corridor, cuisine et dépend. Lessiverie et cour. Prix fr. 500. S'adr. Sophie Mairet, 3, 2^e à droite. 6322

Knorr

Bouillons-cubes

1 cube = 5 centimes
en
boîtes de 50, 100, 500 et 1000 cubes
ainsi qu'en
liens de serviette, tire-lires surprise
etc. 6330

Mes produits se trouvent partout

CERCLE DE L'UNION - La Chaux-de-Fonds

RUE DE LA SERRE No. 64

Dimanche 21 et Mardi 23 Mars 1915
Portés : 7 1/2 heures Rideau : 8 1/2 heures

Grandes Soirées

THÉÂTRALES et MUSICALES

organisées par les membres du Cercle
au profit de la Caisse Générale de Secours

AU PROGRAMME :
Les Enfants de la libre Helvétie
par Alb. Matthias. Pièce patriotique en 4 parties et 24 épisodes.
Représentée pour la première fois.
Durée du spectacle : 2 heures
Orchestre du Cercle - Chœurs et Solis divers
Direction : M. Eugène FEHR

Prix des places variant de Fr. 2.— à Fr. 0.50
Location dès Mardi 16 Mars, chez M^{me} Veuve Léop. Beck
Magasin de Musique. H-21005-C 6433

Malgré le manque général de chaussures
notre grand magasin est complètement
assorti en tout genre. Demandez notre
catalogue!

Rod. Hirt & fils
Lenzbourg.

6368
O. P. 10516

La Ménagère

économique

pour éviter le prix du beurre, se sert
avantageusement de notre

Graisse mélangée, marque cloche
excellente pour cuire et rôtir
en détail le 1/2 kilo à Fr. 0.90
par seau de 5 kilos à Fr. 8.50
(seau compris).

Pour revendeurs
prix spéciaux à convenir avec la fabrique de Bale

En vente dans toutes les succursales des 6393

BELL

Boucheries **BELL** Charcuteries

Premier Mars, 16 **Cercle Ouvrier** Premier Mars, 16

Dimanche 21 Mars 1915
à 8 1/2 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par
L'ORCHESTRE « LA SYMPHONIE »
au profit de sa caisse. Direction : M. E. CLAUDE.
avec le gracieux concours de M. Ch. MULLER, baryton.

Cordiale invitation à tous. 6444

Entrée : 30 cts. Entrée : 30 cts.



Local du C. A. S.

Hôtel de Paris, 1^{er} étage

Exposition de 150 maisons suisses, chalets
et cabanes, les samedi 20, dimanche 21 et lundi 22
mars, de 1 à 6 heures après-midi et de 7 à 10 heures du
soir et le dimanche matin, de 9 heures à midi.

Invitation cordiale au public
Entrée : 50 ct. pour les adultes et 20 ct. pour les enfants.

Le produit des entrées sera versé à la Caisse générale de
Secours et aux Colonies de Vacances. H-21006-C 6443

Commune de La Chaux-de-Fonds

Modification du Plan d'alignement

Une modification au Plan sanctionné d'alignement de la
Ville étant demandée pour la rue de la Tranchée, le Conseil
Communal informe les intéressés que le projet du Plan de
situation modifié peut être consulté au Bureau des Travaux
Publics, Marché 18.

Les personnes qui estimeraient être en droit de faire oppo-
sition ou de soulever des objections à cette modification
d'alignement, devront faire parvenir au Conseil Communal
jusqu'au jeudi 25 mars 1915 au plus tard, leurs oppositions
écrites et motivées. 6287

La Chaux-de-Fonds, le 24 février 1915.
CONSEIL COMMUNAL.

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants
qui favorisent votre journal de leurs annonces.

TEINTURERIE :: LAVAGE CHIMIQUE

E. BAYER

CHAUX-DE-FONDS

.....

C'est le moment où chacun pense à renouveler ses
vêtements. Je rappelle à ma nombreuse clientèle ma

Fabrication de Boutons

en étoffe, en tous genres, plats, bombés, boules et à rebord,
depuis 7 millimètres à 36 millimètres de diamètre. Des collections
d'échantillons divers sont à disposition dans mes magasins et sont
aussi envoyées sur demande.

Pour faire une commande, il suffit d'indiquer, en millimètres,
le diamètre des boutons désirés, ou d'envoyer un bouton ordinaire
comme échantillon de grandeur, avec quelques restes
d'étoffe, soit de la robe ou des garnitures, pour la confection des
boutons qui doivent accorder avec les vêtements.

E. BAYER.

Prix : de Fr. 0.50 à 2.— la douzaine, suivant la grandeur. —
Pour savoir les prix exacts, demandez le prix-courant, s. v. p.

LIVRAISON en QUELQUES HEURES

Magasins : Rue Léopold-Robert 58 et Rue du Collège 21.
Téléphone 6430

Apollo

Samedi, Dimanche et Lundi

La Vie

de N. S.

JESUS-CHRIST

Prix des places :
75, 50 et 25 cent.
6455

A vendre une belle poussette sur
courroies. — A la même
adresse on achèterait une charrette
d'occasion. — S'adresser Charrière 35,
1^{er} étage. 6439

Renseignements utiles

Pharmacie Coopérative: 21 mars,
Officine N° 2, rue Léopold-Robert 72,
ouverte jusqu'à midi.

Pharmacie d'office: 21 mars :
Boisot.

Service d'office de nuit: Du 20
au 26 mars: Boisot.

Nota. — La pharmacie d'office du
dimanche pourvoit seule au service
de nuit du samedi soir au lundi matin
(de même pour les jours fériés).

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 19 Mars 1915

Naissances. — Vuille, Lucienne-
Aimée, fille de Fritz-Emile, emboi-
teur, et de Jeanne-Alice née Emch,
Neuchâtoise.

Promesses de mariage. — Du-
bois-dit-Cosandier, Auguste-Louis,
architecte, Neuchâtois, et Dupont,
Marguerite-Louise-Florence, brodeu-
se, Vaudoise. — Brianza, All-Fran-
çois, plâtrier, Tessinois, et Rutti,
Jeanne-Bluette, horlogère, Neuchâte-
loise et Bernoise.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Sa-
muel-William Bonardo, garde-mala-
des, à Boudry, et Olga-Emilie Cour-
voisier, ménagère, à Neuchâtel. —
Emile-Charles Bauermeister, compta-
ble, et Marthe-Alice Fieg, les deux
à Neuchâtel. — Jules-Joseph Mollet,
manœuvre, à Neuchâtel, et Marie-
Madeleine Henry, à Cortaillod. —
Hugues-Henri Robert, fonctionnaire
postal, et Albertine-Martina Spörri,
les deux à Neuchâtel. — Gotthelf
Scheidegger, greffier, à Nidau, et
Frieda Lüthi, à Neuchâtel.

Naissances. — 16. André-Marcel,
à Marcel-André Bourquin, chocola-
tier, à Peseux, et à Blanche-Alice
née Chautems. — Charles-Auguste-
Willy, à Charles-Alexis Rognon,
chauffeur, et à Ida-Marie née Suter. —
17. Philippe, à Philippe-Théodore
Luther, fonctionnaire postal, et à
Bertha née Birmele. — Edith-Lucie,
à Joseph-Charles Jaques, employé
aux C. F. F., et à Marie-Rosette née
Scheurer.

Etat-civil du Locle

Du 18 Mars 1915

Naissances. — Marie-Antoinette,
fille de Arthur-Henri Miserez, voitu-
rier, et de Marie-Louise née Durand,
Bernoise. — Pierre, fils de Gottlieb-
Werner Oesch, architecte, et de Ber-
the née Schafter, Bernois. — Geor-
ges-Marcel, fils de Georges-Oscar Mo-
jon, horloger, et de Rose-Eglantine
née Quartier-dit-Maire, Neuchâtois.
— Nelly-France, fille de Albert-Louis-
Joseph Vienot, manœuvre, et de Mar-
tha-Lina née Feller, Française.

Décès. — 1597. Mack, Georges-
Henri, caporal gendarme retraité, 51
ans, Neuchâtois.

Promesses de mariage. — Schaff-
roth, Charles-Auguste, voiturier, et
Clemmer, Cécile-Lina, servante, les
deux Bernois.

LA SENTINELLE

Derrière la porte...

De longues années, j'ai habité Villemonble avec ma tante. Elle possédait, dans ce joli coin de l'est banlieusard parisien, une maisonnette assez isolée accompagnée d'un jardin vaste. Il faut dire qu'à l'époque, la petite ville ne ressemblait en rien à cet actuel faubourg de la capitale, percé de rues rectilignes, bondé de villas toutes pareilles ou du moins aussi peu esthétiques les unes que les autres. C'était un bourg où l'on pouvait se vanter d'avoir une vraie maison de campagne. Pris sur la forêt de Bondy, non encore complètement rasée et remplacée dans tout ce coin par des immeubles pour petits rentiers, Villemonble recérait nombre de parcs pleins de grands beaux arbres divers, de végétation folle, d'irrégularités charmantes à la place desquelles se dressent aujourd'hui des verdure bien taillées sur des gazons bien tonnés. Notre jardin gardait entre tous la tradition. Outre les nobles essences sylvestres, des lilas et des seringas, des arbrisseaux variés, des lierres, mille plantes grimpanes et rampantes y croissaient librement et mes amis se souvenaient encore d'un gros buisson de roses sauvages qui, juin venu, enchantait les prunelles de ses pompons ravissants et embaumait l'air de suaves aromes. Un seul inconvénient parmi ces délices : les rentrées, le soir, dans l'ombre...

Ma tante, vieille fille, s'avérait maniaque et peureuse. Aussi ne sortait-elle guère après le dernier repas. Quand la nécessité l'y forçait, le retour la mettait dans un état inexplicable d'angoisse bien que mes vingt ans essayassent de la ragailardir d'une chanson, de blagues lancées très fort dans le noir où les rares becs de gaz mettaient une lueur plutôt sinistre. Au fond, malgré mon air de matamor, je n'étais alors brave qu'à la surface. Au fond, j'avais un abominable trac, le trac si excusable à cette époque d'apaches où rien n'eût été si facile, après tout, que de nous assommer, ma tante et moi, durant le temps que nous traversions le jardin, entre la grille et la porte.

Car c'était là le passage dangereux, où l'on frémissait davantage; l'œil au guet, la respirateur suspendue. Il y avait vingt mètres à parcourir, pas plus. Cela semblait

une étendue de dix lieues demandant dix heures pour être franchie. Quels multiplicateurs de sensations que les ténèbres! Pas un bruit ne vous échappe et chacun décuple son intensité. Nous n'étions tranquilles qu'une fois dans l'appartement et la lampe allumée, car, au moment où l'on ouvrait, quelle dernière palpitation en voyant tourner, sur ses gonds, la porte, derrière laquelle aussi pouvait se tapir un bandit!

Au reste, la peur ne nous étreignait pas qu'à l'heure de la rentrée au logis en songeant à la possibilité d'une attaque. Bien enfermés chez nous, c'était encore, derrière la porte, mais cette fois dehors, l'inconnu, l'ombre propice au crime. Et comme elle revenait en la bouche de ma tante la phrase de terreur :

— Qu'est-ce qu'on entend donc, derrière la porte?...

J'ai omis de dire que nous avions un gros chien, nommé Duc. Mais le chien ne rassure guère. Raison simple : s'il n'aboie pas, c'est peut-être que les brigands ont surpris son attention, ou l'ont empoisonné, et sont là, tout de même; s'il aboie, c'est qu'ils ont osé venir malgré lui, et n'en auront-ils pas raison? Pas de chien, et l'on tressaille au moindre bruit. Un chien, et l'on frissonne au moindre grognement.

* * *

Un soir d'automne, ma tante et moi finissions une partie de piquet lorsque, l'ouïe d'instinct ouverte à tous les bruits du dehors, la brave femme s'arrêta :

— Charles, écoute!
J'écoutai, mais n'entendis rien. Et ma tante, plus attentive :

— On marche dans les feuilles mortes, j'en suis certaine.
— En effet, je perçois quelque chose, fisisse au bout d'un moment.

— N'est-ce pas? Ah! mon Dieu... quelqu'un... pour sûr... derrière la porte?
Il n'y avait pas à douter. Un bruit discret de feuilles, de brindilles remuées, comme sous un pas qui cherche à se dissimuler, qui hésite, précautionneux.

Cela dura une grande heure, une heure de transes. Nous ne voulions pas sortir. Nous attendions une surgie de malfaiteurs, ou au moins l'essai d'ébranler notre fenêtre, de fracturer notre serrure. Chose curieuse :

Duc ne donnait pas signe de vie. Nous nous couchâmes enfin, laissant la lumière allumée, le revolver à portée des doigts, sur la table de nuit.

L'aube vint. Ma tante n'avait pas fermé l'œil.

Plusieurs soirs, de suite d'abord, à intervalles irréguliers ensuite, le nocturne bruisseur nous fit dresser l'oreille au point que nous nous demandâmes si nous n'étions pas le jouet d'une illusion. Et puis un matin, je surpris Duc aboyant et gambadant, mi-joyeux, mi-excité, devant une boule grise armée de piquants, immobile, mais qu'il sentait vivante, et dont il n'osait s'approcher. Un éclair me sillonna le cerveau. J'appelai ma tante, et, riant aux éclats, je lui désignai le fauteur certain des troubles nocturnes. C'était un hérisson.

Duc mourut. Nous fîmes un mois à le remplacer. Ce mois-là nous valut une nouvelle aventure, plus corsée que la précédente, donc se répétant davantage en désagréable inquiétude. Après un excellent dîner où sur la table parut un bar magnifique, après notre tasse de thé habituelle et notre non moins habituelle partie de piquet, nous nous couchâmes, l'esprit et le cœur légers comme en donne une vie simple et saine. Je commençais à somnoler quand la voix de ma tante me réveilla, la voix alarmée que je connaissais bien, la voix des soirs de crainte.

... Charles! Tu n'entends rien... derrière la porte?

Docile, je retins mon souffle. Si souvent, déjà, ma bonne tante m'avait ainsi appelé, consulté! D'ailleurs, les transes diminuent de moitié quand on n'est plus seul à les subir. Encore une fois, son oreille ne la trompait point. Derrière la porte, il se passait, en effet, quelque chose.

Mais quoi? Ce n'étaient pas des pieds qui remuaient les feuilles, ce soir-là, mais des mains qui agitaient des objets. Je distinguai nettement qu'on touchait à de la vaisselle. Il faut que je fasse connaître un détail : la cuisine ne se trouvait pas dans la maison même. Une sorte de hangar bien fermé, accolé au mur, nous permettait de réserver les trois seules pièces de la demeure aux usages ordinaires : deux chambres à coucher et une salle à manger servant de salon. Une porte communiquait entre la salle à manger et cette cuisine primitive; on la fermait

bien. Celle du hangar était moins soigneusement verrouillée. Après dîner, ma tante l'avait même laissée ouverte, abandonnant, pour la faire le lendemain, la vaisselle salie, sur un banc, dehors, avec, dans les assiettes, les restes du repas.

Nous ne songions point à ces particularités, nous contentant de nous communiquer un effroi qui allait grandissant. Derrière la porte, nul doute, des gens trébalaient nos plats et nos couverts, les déplaçaient, pour monter sur le banc, forcer la fenêtre située au-dessus, bref nous assaillir. Tout à coup, un patatras formidable. Chacun tressauta, la gorge serrée. Mais je ne veux pas qu'il soit dit qu'à vingt-deux ans la venette m'empoigne à ce point. Je me jette hors du lit, je prends la lampe à pétrole et à réflecteur, je m'arme, j'ouvre d'un coup la fenêtre, et clame un héroïque : « Qui va là ? »

Le rayon de lumière projetée dans l'ombre me dénonça aussitôt non un voleur en fuite, mais un chat qui s'était régalé de nos reliefs et qui, effrayé de tout ce bruit, disparut en quelques bonds gracieux.

D'autres et d'autres fois, des angoisses secouèrent ma tante en sa maisonnette de Villemonble. A mesure que j'avancé en âge, l'assurance et le sang-froid, sinon la vaillance, prenaient en moi le dessus. Je me sentais plus en état de me défendre et n'étais plus dupe des chats et des hérissons. Ma tante, au contraire, en vieillissant, écoutait son cœur battre un peu plus à la moindre alerte. Cette frayeur devint quasi chronique.

L'ultime maladie s'abattit sur elle. Le délire la visita. La forme qu'il prit ne m'étonna pas. Il consistait à toujours entendre des intrus qui voulaient passer le seuil et l'étrangler, elle, dont les yeux s'agrandissaient d'horreur...

Pauvre femme! Un soir, le médecin la quitta, m'enlevant l'espoir. Je m'assis consterné à son chevet. Soudain, vers la mi-nuit, elle se leva sur son séant, criant son éternelle épouvante.

J'allai faire jouer la serrure, essayant de tranquilliser la malade. Mais cette fois, ce n'était pas elle qui se trompait. Il y avait bien quelqu'un derrière la porte, et qui entra, se précipita sur la vieille, et la tua pendant que je revenais au pied du lit; c'était la Dame à la Faux...

M.-C. POINSOT.

auto était à la porte et demandait à parler à madame ou à mademoiselle.

Mme Rombert ordonna que le concierge ouvrit les grandes portes et qu'on fit avancer l'auto jusqu'au bas de la terrasse. Elle s'informa si mademoiselle était prévenue.

Mademoiselle venait de monter à la lingerie, elle allait descendre.

La bonne dame pensa : « C'est M. de Rochereuil. »

René empêcha le concierge d'ouvrir les grandes portes; il ne voulait faire qu'entrer et sortir. Sans attendre les explications de Simoneau, il traversa la cour de son pas léger, escalada plus qu'il ne les monta les marches de la terrasse et arriva dans le vestibule, introduit par Léon.

A gauche, précisément, Gillette, toute souriante, descendait le grand escalier.

Dès que René la vit, son visage déjà souriant s'éclaira davantage.

Il attendit la jeune fille, qui, oubliant sa réserve des jours précédents, sans y penser peut-être, lui tendait la main avec sa bonne grâce toute simple et laissait paraître très franchement le plaisir que lui causait la visite de M. de Rochereuil.

Celui-ci prit cette main, la baisa et la garda dans la sienne comme un vieil ami, plus longtemps qu'il n'eût fallu peut-être, ce qui la fit rougir.

— J'arrive à une heure bien matinale, dit-il.

Elle protesta :
— Dix heures et quart! On peut très bien se permettre...

— C'est maman qui a voulu... Sa réponse à Mme Rombert est restée en panne hier matin, dans la boîte... Maman est confuse de répondre si tard qu'elle accepte l'aimable invitation pour samedi...

— Mairaine va être ravie, assura Gillette.

— Pas plus que maman.

— Et vous? demandèrent-ils ensemble.

— Mon air éploré répondra pour moi, dit Gillette.

— Le mien aussi, dit René d'un ton joyeux. Il continua en reprenant la main de la jeune fille, qu'il baisa de nouveau.

— A samedi, alors! Veuillez présenter à Mme Rombert les excuses de maman pour le sans-çon de cette réponse verbale, et mes respectueux hommages à moi.

Léon s'était écarté et se tenait piqué, dans l'attitude d'un cent-garde, près de la porte du salon qu'il avait ouverte.

— Vous vous en allez? fit Gillette d'un air surpris. Déjà? Vous pouvez entrer un instant.

— C'est que maman m'a donné beaucoup de commissions... et l'heure du déjeuner me talonne.

— Rien qu'un instant, insista Gillette. Mairaine serait désolée de vous manquer... vraiment désolée...

M. de Rochereuil, lui, était vraiment pressé; mais le plaisir de voir la bonne figure de Mme Rombert, à moins que ce ne fût celui de rester quelques minutes de plus avec Gillette, l'emporta sur le devoir et il se laissa conduire au salon, où tous les deux reprirent leurs gais propos.

Quand Mme Rombert survint, à son tour, elle put arriver presque jusqu'à eux sans qu'ils se doutassent de sa venue.

Rochereuil redit à Mme Rombert ce qu'il avait dit à Gillette, de la part de sa mère, et, après de nombreux « à samedi », d'interminables « au revoir », il s'arracha enfin aux délices d'une conversation qui menaçait de se prolonger indéfiniment.

Gillette resta pensive, tandis que la vieille dame s'approchait de la fenêtre et regardait Rochereuil traverser la cour.

Elle appela :

— Gillette, viens voir comme il est bien; il est ultra-distingué!

Et, revenant vers la cheminée, elle ajouta avec un soupir mélancolique :

— Défunt mon pauvre M. Rombert avait cette tournure-là quand nous nous sommes mariés.

Après un moment de silence, elle laissa défunt son pauvre M. Rombert à son repos éternel et parla d'organiser le menu pour le lendemain.

C'était une grosse affaire. Mme Rombert voulait quelque chose de très bien. La question des truffes la préoccupait; il fallait qu'il y en eût partout, des hors-d'œuvre à l'entremets.

Gillette, très inexpérimentée elle-même, n'aurait pas su plus que sa marraine ce qu'il convenait de faire ou de ne pas faire. Elle se souvenait pourtant que le déjeuner de Boisrenaud n'était pas truffé à ce point. Il lui vint une heureuse inspiration. Elle suggéra à Mme Rombert l'idée de s'adresser au Grand-Café.

(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Le Cœur de Gillette

PAR

Paul de GARROS

(Suite)

Les autres domestiques s'aperçurent bientôt que le nouveau n'était, en plus déplaisant encore, que la doublure de Mme Bousille et qu'au lieu d'un garde-chiourme, ils en avaient deux.

Comme les autres, plus que les autres peut-être, la bonne Mme Rombert subissait, sans oser se plaindre, cette tyrannie effrontée. Mme Bousille lui avait fait entendre qu'elle était une grande dame et qu'avec sa grosse fortune, elle devait regarder les choses de haut; vivre dans son salon, à ne rien faire, dans son jardin, à se promener et à regarder ses fleurs, ou à circuler dans son magnifique équipage à deux chevaux.

Avant tout, il était indigne d'elle de descendre dans les détails mesquins d'une tenue de ménage. Il fallait laisser à des personnes de condition plus modeste le soin de faire marcher les domestiques, de s'entendre avec les fournisseurs, de les régler, de veiller au linge, de commander les repas et surtout de traquer le gaspillage dans toutes ses entreprises.

Si Madame avait besoin d'un morceau de sucre ou de bougie, elle ne l'obtenait qu'en s'adressant à la veuve Bousille. C'était elle qui détenait les clés de tous les placards; elle se serait fait hacher menu plutôt que de s'en dessaisir au profit de n'importe qui, Léon excepté.

Il est aisé de comprendre quel fut l'étonnement, pour ne pas dire l'indignation du

personnage, quand il vit entrer Mme Rombert et sa filleule à l'office, où il décantait du vin vieux. Cette opération l'obligeait à s'en verser quelques échantillons dans le gosier, pour s'assurer par lui-même qu'il était encore buvable.

Il sursauta et posa vivement, derrière une bouteille, le vin qu'il était en train d'examiner et non pas de boire. Madame savait qu'il ne buvait jamais de vin et que, rien que d'en sentir de trop près, lui faisait rougir le nez. En effet, à ce moment son visage et surtout son nez tiraient au violet noir.

— Ah! madame fait visiter la maison à mademoiselle! dit-il avec un sourire qui voulait être aimable, et découvrait sa mâchoire jusqu'aux oreilles.

Mme Rombert riposta avec une vivacité dont elle n'était pas coutumière et qui interloqua Léon :

— La maison! Mademoiselle la connaît depuis plus longtemps que vous.

Et, s'avancant vers la porte de la cuisine hermétiquement close, elle l'ouvrit et appela :

— Rosalie, vous êtes là?

— Oui, madame, répondit une femme jeune encore et toute souriante, qui ourlait un torchon près de la porte-fenêtre.

— Voulez-vous venir un instant? reprit Mme Rombert.

Rosalie déposa son torchon et s'approcha, mais sans pénétrer dans l'office.

Madame ignorait sans doute que l'office était un sanctuaire où le grand-père Léon avait seul droit d'entrer.

Mme Rombert ordonna :

— Vous avez la clef du placard aux provisions; donnez-la-moi, je vous prie.

— Oh! madame, répliqua la cuisinière, que l'envie de rire tenaillait, depuis que Mme Bousille est ici, ou plutôt depuis que Charles est parti, je ne l'ai jamais eue. Je ne me rappelle même pas l'avoir vue.

— Où est-elle, alors, cette clef?

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE
KEFOL
REMEDE SOUVERAIN
Bouillon (Opaville) S.O. Ch. Bousille, pharmacien
Vente Pharmacies. Paris 10, "KEFOL".

Cognac ferrugineux Golliez

Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc.
 En flacons de Fr. 2.50 et Fr. 5.—
 En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la Pharmacie Golliez, à Morat
 Exigez toujours le nom de „Golliez” et la marq. des „2 palmiers”

GYMNASE

Ecole supérieure des Jeunes filles de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend :
 a) Le Gymnase, avec sections littéraire, scientifique et pédagogique ;
 b) L'Ecole supérieure des Jeunes filles, donnant une culture générale et préparant aux examens pour l'obtention du brevet d'institutrice primaire et frœbelienne.
 Cours de sténographie, de dactylographie, et de tenue du ménage.
 Ouverture de l'année scolaire 1915-1916 : **Lundi 3 mai**.
 Les demandes d'inscription sont reçues jusqu'au **samedi 10 avril**, par la Direction, qui fournira tous les renseignements.
 Examens d'admission : le **mercredi 14 avril**, à 8 heures du matin.
 Le Directeur : D^r L. CELLIER.

Ecole Supérieure de Commerce de La Chaux-de-Fonds

Ensuite de la création d'une nouvelle classe, la Commission de l'Ecole met au concours :

Un poste de professeur de langue et Littérature française et d'Histoire

Obligations : 28 heures de leçons hebdomadaires.
 Traitement initial : fr. 4,480.—, devant atteindre après 20 ans le maximum de fr. 5,600.—.
 Délai d'inscription : 31 mars 1915.
 Entrée en fonctions : le 3 mai 1915.
 Les candidats doivent être porteurs du brevet pour l'enseignement secondaire ou de titres équivalents. Tous autres renseignements leur seront fournis sur demande par la Direction de l'Ecole.
 Adresser les offres, avec pièces à l'appui, à M. Ch. Schürch, président de la Commission, Sorbiers 27, La Chaux-de-Fonds, et en avisant le Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel.

Café de Tempérance

Locle - 7, Banque 7, - Locle
 Café - Thé - Chocolat
 Rafraichissements
 Billard - Jeux divers
 Local des Abstinentes Socialistes
 — Se recommande —
 Walther GONSETH

CUIRS

Gordonniers, amateurs, servez-vous au Magasin 6137
E. Schütz-Matthey
 65, Parc Parc, 65
 Le mieux assorti en
 Cuir tannés - Clous - Outils et Fournitures p^r Cordonniers.

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1913
1,459,436 fr.
 Réserve : Fr. 124,739
 Capital : » 118,620
 Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.— 5998
 On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2.— a été payé sur les Fr. 15.— ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

Fumeurs, attention !

Tabacs - Cigares
Temple 23, Le Locle
 Pour cause de prochain départ, vous trouverez un gros rabais sur tous les articles pour fumeurs, maroquinerie, cannes, briquets à 40 ct., immense choix de caissons de cigares (bouts tournés), jolies cartes bromure à 5 et 10 ct. pièce, papeterie, cartes fançailles, mariage, condoléances, cartes à jouer, encre, crayons, siral, ras, etc. Savons fins de toilette. Chocolat. Que chacun profite. Se recommande vivement.
 Mlle Rose Perrin.

ELISABETH GRUBER

succ. de A. DOLLEYRES 5765
 Rue du Seyon 14-b - NEUCHÂTEL
Vente de Blanc
 Prix très avantageux :: Prix très avantageux
Ouvriers ! Abonnez-vous à LA SENTINELLE.

N. Pizzetta-Petit

MARCHAND-TAILLEUR
 Grand'Rue, 14 - Neuchâtel
Vêtements sur mesure pour Messieurs et Garçons
Costumes Tailleur pour Dames
 Nettoyage - Repassage - Réparations
 6256 Se recommande.

H. VON ALLMEN

COIFFEUR
 20, Moulins, 20 - NEUCHÂTEL
A louer pour cause de départ, un logement de 3 chambres bien exposées au soleil, avec balcon ; gaz installé, lessiverie et autre dépendances. Prix 420 fr. eau comprise. Station du tram à quelques pas. — S'adresser au Bureau du journal. 6427

Cas imprévu

A louer superbe appartement de 3 pièces, réduction jusqu'à fin bail. — S'adresser Géranie A. Bühler, Numa-Droz 148. 6422

A louer pour le 30 avril 1915, beau rez-de-chaussée de 3 pièces, bout de corridor, cuisine et dépend. Lessiverie et cour. Prix fr. 500. S'adr. Sophie Mairat, 3, 2^{me} à droite. 6322

On demande à acheter pour enfant, une charrette pliante avec soufflet en toile cirée. — Offres par écrit à H. Guinand, rue de la Côte 9. 6447

A vendre à bas prix, un lit d'enfant et une poussette, usagés mais en bon état. — S'adresser à Mme Vve Schneider, route de Tramelan, à Saint-Imier. 6442

Rapportages A vendre en bloc ou par fraction, bas prix, un stock tubes cuivre toutes grandeurs ainsi que diverses machines pour cadrans. — S'adresser à M. Guyot, à Saint-Imier. 6403

Trouvés et déposés au poste de Police de l'Hôtel-de-Ville :
 Des déchets d'or ;
 Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent ;
 Un manchon pelisse ; 6425 H-20997-C
 Une sacoche contenant une montre.

Zither. On donnerait bonnes leçons de zither. — S'adresser à M^{lle} Bær, Doubs 141. 6244

Malgré le manque général de chaussures notre grand magasin est complètement assorti en tout genre. Demandez notre catalogue !

Rod. Hirt & fils
Lenzburg.

6368
 O. F. 10516

Achetez vos GRAINES POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS

chez
DARDEL & PERROSET
 Seyon 5-a, NEUCHÂTEL

Elles vous donneront entière satisfaction car ils ne vendent que les graines sélectionnées, garanties de parfaite germination, de la maison E. Müller & Cie, à Zurich. 6281

Tous renseignements sur les cultures sont donnés à notre magasin

PLANTONS

Vient de paraître :

L'AGENDA OUVRIER SUISSE pour 1915

Calepin de 200 pages, fortement relié toile, seulement fr. 1.25. Syndicats et Sociétés ouvrières bénéficient du prix réduit de fr. 1.— l'ex. Adresser sans retard les commandes à l'éditeur

FRITZ RUEDI, A LAUSANNE
 UTILE PRATIQUE INDISPENSABLE 6285

Léon écoutait ce dialogue avec son même sourire. Il crut devoir intervenir alors.
 — Madame pense bien que Mme Bousille est une femme de conscience. Comme c'est elle qui est responsable de la dépense, elle ne laisse pas la clef des provisions à la disposition du premier venu, cela va sans dire.
 — Elle n'a pas emporté cette clef, cependant ? Il faut bien que la cuisinière prenne ce qui lui faut, pendant que l'autre est absente.
 — Mme Bousille a laissé le nécessaire, le sucre, le café, et cætera.
 Mme Rombert commençait à se monter.
 — Ouvrez cette porte, ordonna-t-elle à Léon de son air le plus digne, je veux savoir ce qu'il y a dans ce placard et y prendre ce dont j'ai besoin... Vous avez la clef ?
 — Oh ! non.
 — Vous savez où elle est ?
 — Oui ; mais c'est tout comme si je ne le savais pas.
 — Je vous commande de me l'apporter. Je vous le commande.
 Léon haussa les épaules et s'abstint de répondre autrement que par ce geste insolent.
 — Rosalie, questionna Mme Rombert, votre mari est là ?
 — Je pense, madame, il doit être à la sellerie.
 — Bien, commanda la vieille dame d'un ton impérieux. Dites-lui qu'il aille chercher un serrurier et qu'il le ramène de suite. C'est pressé.
 — Laissez, marraine, hasarda Gillette, témoin silencieux et consterné de cette scène. Nous ferons notre gâteau demain. J'irai acheter le nécessaire.
 Voyant la tournure que prenait les choses, Léon s'approcha de Mme Rombert, qui ne lui laissa pas le temps de parler et dit à sa filleule
 — Nous ferons le gâteau aujourd'hui, mignonne ; j'ai hâte d'en manger, de ce gâteau. D'ailleurs, tu sais que notre grand déjeuner est après-demain, il faut pourtant que je puisse ouvrir mes placards, n'en déplaise à la veuve Bousille et à cet escogriffe insolent et baveux.
 Se tournant, alors, vers Léon, mais sans le regarder, elle lui signifia :
 — Vous n'êtes plus à mon service. Je réglerai votre compte et il faut que ce soir vous ayez quitté la maison. Ce ne sera pas trop tôt.
 — C'est à voir ! bougonna Léon.
 — Ce n'est pas à voir, c'est vu.
 Rosalie rentra à ce moment et annonçait

que le concierge venait de donner deux coups de timbre.
 Personne n'eut l'air de comprendre.
 Madame Rombert demanda :
 — Eh bien, le cocher est parti ?
 — Il n'était pas à la sellerie, madame, il est à promener ses chevaux, ou à la forge...
 — C'est bon ! expliquez-lui bien ce que je vais vous dire, Rosalie. Il faut que tout d'abord il aille à l'hôtel de ville ; il demandera qu'on m'envoie deux agents de police pour expulser de chez moi un individu qui semble s'imaginer qu'il est le maître.
 Et, d'un clin d'œil méprisant, elle désigna Léon.
 Ces paroles produisirent sur le valet de chambre un effet extraordinaire. Lui, si rouge et si arrogant, devint blême et s'effondra devant sa maîtresse, dans l'attitude la plus humiliée. Il supplia :
 — Oh ! madame ! madame ! pardonnez-moi, pardonnez-moi. J'étais fou... je ne savais pas ce que je faisais... C'est le vin... J'ai eu le malheur d'en boire deux gouttes... Pardon ! Pardon ! Je ferai ce que madame voudra... mais que Madame ait pitié, je l'en supplie.
 Il n'en fallait pas tant pour apaiser Mme Rombert.
 — Allons, dit-elle, relevez-vous, et allez voir ce qu'on veut à la porte ; il y a un bon moment qu'on a entendu le timbre.
 Cinq minutes après, Léon reparait avec les clefs. Il ne souriait plus.
 Il ouvrit lui-même le placard, Mme Rombert put en passer l'inspection et constater qu'il était à peu près vide.
 — J'ai pourtant payé une assez forte note d'épicerie, samedi dernier, dit-elle, désormais c'est moi qui m'occuperai de la maison. Je ne vois pas d'amandes ; il y en avait de portées sur le livre. Ma petite Gillette, je crois que nous ne pourrions essayer ton gâteau que demain. Ce n'est que partie remise.
 Refermant le placard, elle sortit avec sa filleule et retourna au salon.
 — Je ne garderai pas ce Léon, confia-t-elle à Gillette d'un air soucieux, quand elle se fut réinstallée.
 Celle-ci répartit :
 — Mon Dieu, marraine, je ne voudrais pas me mêler de ce qui ne me regarde en aucune façon, ni faire de tort à personne ; mais ce domestique a une physionomie bien peu sympathique.
 — Cela te regarde plus que tu ne crois, déclara Mme Rombert, comme si elle n'eût entendu que la première partie de cette remarque, et d'un ton que tout autre que sa

fillette eût favorablement interprété pour l'avenir.
 La nuit venait, Léon arriva correct et presque pâle. Il alluma les lampes, ferma les volets et ressortit sans bruit.

XIX

Un quart d'heure plus tard, le valet de chambre de Mme Rombert, fortement chaussé, enveloppé d'un manteau et le visage enfoui jusqu'aux yeux dans un cache-nez vert foncé en tissu des Pyrénées, remontait la rue Littré, allant vers le centre de la ville. Arrivé dans la rue du Président-Carnot, il heurta violemment au passage un monsieur en contemplation devant l'étalage d'un bijoutier. A cet endroit, les ampoules électriques des grands magasins projetaient sur le trottoir une lumière éclatante ; on y voyait comme à l'ordinaire.
 Le flâneur se retourna pour savoir de qui lui venait le choc et commençait à maugréer. Mais tout-à-coup il se mit à emboîter le pas au malencontreux passant ; celui-ci ne s'était ni retourné, ni excusé, et continuait d'un pas rapide à filer à travers la foule, qui se pressait aux devantures.
 Monsieur de Sauvebon, c'était lui, entra derrière Léon dans le grand hall de l'hôtel des postes et le suivit de loin, sans le perdre de vue.
 Le valet de chambre de Mme Rombert se munit d'une feuille de télégramme et alla s'installer à une grande table afin d'y rédiger une dépêche. Malgré la chaleur étouffante qui régnait dans la salle, il gardait son cache-nez qui lui couvrait tout le bas du visage.
 Le comte croyait le reconnaître et cherchait à s'assurer qu'il ne se trompait pas. A deux ou trois reprises, il passa et repassa devant lui, de l'autre côté de la table ; puis, sans doute peu satisfait de son examen, il se glissa derrière Léon, et avec prestesse, le plus innocemment du monde, il saisit sa casquette par le bouton, la lui arracha, la laissa retomber à ses pieds, et mit ainsi à découvert le crâne chauve du personnage.
 Adolphe, du Grand Café, avait trois cheveux ; Léon en avait huit ; il les ramenait aussi, mais pas de la même manière, de gauche à droite, au lieu de leur faire faire le tour de la tête.
 Léon, irrité, ramassa vivement son couvre-chef, le remit aussitôt et se retourna en bougonnant :
 — Quel est le bougre de maladroit, qui se permet ?

Monsieur de Sauvebon était déjà loin, perdu dans un groupe nombreux, lointain, un guichet. Le valet de chambre furieux, ne découvrant rien, reprit la rédaction pénible de sa dépêche.
 Il écrivait avec difficulté, en vrai primaire. Le télégramme ne contenait pourtant que neuf mots, adresse comprise :
 « Madame Pomète, bureau restant, Paris. Maîtresse très mal. Jérôme. »
 — Cinquante centimes, monsieur, dit l'employée, une jeune personne très gentille, qui esquissa un sourire en voyant l'orthographe et demanda : Quelle adresse ?
 — Eh bien !... Mais il n'y en a pas d'autre, fit-il : bureau restant.
 — Votre adresse à vous. Où habitez-vous ?
 A Verteil ?
 — Dame ! répliqua Léon d'un ton bourru.
 — Quelle rue ? quel numéro ? précisa la petite dame.
 Léon comprit enfin et expliqua :
 — Ah ! bien ! je suis de passage, hôtel Saint-Jean. Je ne sais ni le nom de la rue, ni le...
 La petite dame haussa les épaules et passa à la personne suivante :
 Quelques minutes après l'expédition novice rentra, non pas à l'hôtel Saint-Jean, mais à l'hôtel la Bertelière, par la porte des écuries, comme il en était sorti. Nul dans la maison ne se douta de son absence.
 Mme Rombert tenait à rendre de suite les politesses qu'elle recevait.
 Le lendemain de la journée passée à Boisrenaud, elle avait chargé Gillette d'écrire en son nom à Mme de Rochereuil pour la prier de lui faire l'honneur de venir déjeuner chez elle le samedi suivant, ainsi que M. de Rochereuil, avec M. et Mme Cénac, tout à fait sans cérémonie.
 Son instruction, pour être moins rudimentaire que celle de son valet de chambre, laissait à désirer, et elle usait le moins possible du porte-plume et du papier à lettres.
 Les Cénac, invités de vive voix, avaient accepté ; on était au vendredi et le courrier de huit heures n'avait encore apporté aucune réponse de Boisrenaud. Ce retard préoccupait Mme Rombert et, de son lit où elle prenait son chocolat, elle demandait à Gillette, assise près d'elle, s'il ne valdrait pas mieux écrire une seconde lettre ; si la première n'était pas arrivée, par hasard ?
 Mais, vers dix heures, Mme Rombert achevait sa toilette, lorsque la femme de chambre entra chez elle en coup de vent, haletante, et annonça qu'un monsieur